

# HONORAIRES

## HONORAIRES DE GESTION

9 % TTC sur les sommes encaissées à la charge du bailleur

## ASSURANCE LOYERS IMPAYES

4.2 % TTC sur les sommes encaissées à la charge du bailleur

## HONORAIRES DE LOCATION

### *A la charge du bailleur :*

Prestations de visite du preneur, de constitution de son dossier et de rédaction de bail : 8 € TTC/m<sup>2</sup> de la surface habitable

Prestation de réalisation de l'état des lieux d'entrée : 3 € TTC/m<sup>2</sup> de la surface habitable

### *A la charge du locataire :*

Prestations de visite du preneur, de constitution de son dossier et de rédaction de bail : 8 € TTC/m<sup>2</sup> de la surface habitable

Prestation de réalisation de l'état des lieux d'entrée : 3 € TTC/m<sup>2</sup> de la surface habitable

## SUIVI DES TRAVAUX BAILLEUR

Devis supérieur à 600 € TTC : 3.6 % TTC du montant

Frais de gestion sinistre et frais de contentieux : 180 € TTC

## HONORAIRES DE VENTE POUR IMMOBILIER ANCIEN

Prix de vente net	Honoraires Htc
	Charge vendeur sauf convention contraire précisée au mandat
Inférieur à 50 000 €	Forfait 4000€
50 001 € à 100 000 €	9 %
100 001 € à 150 000 €	8 %
150 001 € à 200 000 €	7,5 %
200 001 € à 300 000 €	7 %
300 001 € à 400 000 €	6,5 %
400 001 € à 600 000 €	6 %
600 001 € à 1 000 000 €	5 %
Supérieur à 1 000 000 €	4 %

## HONORAIRES DE VENTE POUR IMMOBILIER NEUF

6% ttc



Jacques LAVEINE  
IMMOBILIER